

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **3 février 2014**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
Siège No 3 Linda Thomas	Siège No 6 Martin Bahl

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2014-02-024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 3 février 2014

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 13 janvier 2014

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Janvier 2014
- 5 Archivage - Liste de destruction
- 6 Vente pour taxes 2014
- 7 Supralocaux - Ville de Drummondville
- 8 Programme d'aide à l'entretien du réseau local - 2013
- 9 AFÉAS - Gala Excellence au féminin - Aide financière
- 10 Lot 623 P DU - notaire
- 11 Fête des voisins - Inscription
- 12 FQM - Semaine québécoise des adultes en formation

Sécurité incendie

- 13 Achat Février 2014
- 14 Embauche pompier éligible - Félix Courchesne

Voirie

- 15 Demande de retrait panneau - Municipalité de Saint-Lucien

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

- 16 Mandat évaluateur
- 17 Mandat arpenteur
- 18 Travaux cours d'eau Grand Ruisseau branche 33 - Mandat MRC
- 19 Congrès de la COMBEQ - Gilles Mailloux

Loisirs et culture

- 20 Entretien hivernal - Piste cyclable
- 21 Protocole d'entente - Fondation L'Avenir en Héritage
- 22 Appel de candidature - Coordonnateur en loisir
- 23 Réseau Biblio - Facture 2014
- 24 Comité des Loisirs - Subvention propane
- 25 Comité des Loisirs - Bal des Tuques

Général

Varia :

- 26 Correspondance
Correspondances reçues - Janvier 2014
- 27 Période à l'assistance
- 28 Levée de l'assemblée

Le varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-025

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 JANVIER 2014

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2014, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2014-02-026

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JANVIER 2014

Il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de janvier 2014, tels que présentés.

Fournisseur	Description	Montant
Environex	Analyse (EP 03/17-12) et (TEU 09-12)	113.74 \$
Vanier Isabelle	Frais de déplacement - Bris du pick-up	53.76 \$
Vanier Isabelle	Rallonge, marteau, sommier	143.57 \$
Bell Canada	394-2741 du 16/01/14 au 15/02/14	105.10 \$
Bell Canada	394-2422 du 16/01/14 au 15/02/14	380.03 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/01/14 au 15/02/14	130.64 \$

Les Équipements J.A.	Lance simple pour machine a pression	21.97 \$
Commission scolaire des Chênes	Fibre optique du 01/01/14 au 31/03/14	771.19 \$
La Coop des Montérégiennes	Ampoule sodium, tee pin	47.98 \$
La Coop des Montérégiennes	Vis, peinture, morillon - Loisirs	23.34 \$
Excavation Yergeau inc	Dame de castor - 7e Rang	822.07 \$
Gagnon Julie	Déplacement - Formation Warwick - 25/01/2014	51.66 \$
Garage J. Fortier	Vérification annuelle - Unité d'urgence	3 845.23 \$
Groupe Maska Inc.	Phares - Mack rouge et blanc	48.59 \$
Groupe Maska Inc.	Commutateur - Mack blanc	19.06 \$
Groupe Maska Inc.	Pièce d'entretien - TEU	16.62 \$
Groupe Maska Inc.	Graisse pour tous les véhicules	28.86 \$
Hamel Propane inc	Location de réservoir - Loisirs - Année 2014	11.50 \$
Hamel Propane inc	Location de réservoir - Garage - Année 2014	27.59 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	413.36 \$
Hydro Québec	Loisirs du 09/11/13 au 23/01/14	360.36 \$
Hydro Québec	Garage du 09/11/13 au 23/01/14	1 342.91 \$
Hydro Québec	Étang du 09/11/13 au 22/01/14	293.59 \$
Hydro Québec	Bureau du 09/11/13 au 22/01/14	2 083.56 \$
Hydro Québec	Station pompage gloriette 09/11/13 au 22/01/14	107.05 \$
Hydro Québec	Gloriette du 09/11/13 au 22/01/14	54.31 \$
Infotech	Frais de transport pour papeterie	37.49 \$
Infotech	Formation - frais de kilométrage et déplacement	89.15 \$
Les Équipements Thivierge inc	R2013-07-179 Chaîne au carburant	378.11 \$
Les Équipements Thivierge inc	Chaîne de remplacement pour scie	219.51 \$
Métaluno	R2013-09-241 Réparation suppresseur	948.49 \$
MRC Drummond	Charges en inspection - Décembre 2013	35.20 \$
MRC Drummond	Mutations - Décembre 2013	24.00 \$
MRC Drummond	MAJ 49025-40 - Fichier des certificats	20.00 \$
MRC Drummond	MAJ 49025-40 - Charges en évaluation	650.06 \$
Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie LAV20131130-19	868.27 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil février 2014	125.95 \$
Poirier Denis	Déneigement point d'eau Trahan	500.00 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Bracket complète, screen air - Mack blanc	71.20 \$
Robitaille Équipement inc	Peigne à glace - Mack blanc	163.84 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	3 687.84 \$
Services Tech. Incendies Provincial inc	R2014-01-012 Location de cylindre - Année 2014	776.08 \$
Précourt Olivier	Déplacement TEU - Janvier 2014	98.28 \$
Coddington Tim	Frais de déplacement - Cours de secouriste	107.94 \$
Hydraulique & Technologie Drummond	Réparer cylindre - Niveleuse	563.66 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Janvier 2014	50.40 \$
Signo Tech	Panneau pour motoneige - 4e Rang	97.88 \$
Agence du Revenu du Québec	Retenue dossier # 9-004404995 - Janvier 2014	135.11 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	20 966.10 \$

Fournisseur	Description	Montant
Service de sécurité ADT Canada inc	R2014-01-005 - Frais de service annuel	458.06 \$
Association des Chefs en	R2014-01-005 - Renouvellement adhésion annuel	264.44 \$
ADMQ	R2014-01-006 - Renouvellement adhésion annuel	693.95 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-4949 / 5374 / 7111 / 7150 Janvier 2014	142.61 \$

Cégep de Drummondville	R2014-01-009 - Bourses étudiantes	400.00 \$
COMBEQ	R2013-12-326 - Adhésion 2014	333.43 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	R2014-01*021 - Contribution Bal des Tuques	6 000.00 \$
Commission scolaire des Chênes	R2013-12-331 - Récompense brigade scolaire 2013-2014	161.55 \$
Commission scolaire des Chênes	R2013-09-231 et R2013-06-149 Formation pompiers	5 880.00 \$
Fabrique de L'Avenir	R2014-01-005 - Paiement janvier à avril 2014	7 665.00 \$
Fafard Marielle	R2014-01-022 - Cartes Mémoire d'un village	150.00 \$
Garage M. Blanchard	R2013-10-268 - Peinturer camion "Rescue"	12 072.38 \$
Groupe Ultima inc	R2014-01-005 - Renouvellement assurance	34 440.00 \$
Infotech	R2013-12-315 - Contrat de soutien 2014	5 781.52 \$
Les Éditions Juridiques FD	R2014-01-005 - Renouvellement mise à jour	388.50 \$
MRC Drummond	R2014-01-005 - Quote part Janvier et décembre 2014	9 714.87 \$
Office municipal d'habitation	R2013-12-314 - Contribution municipale	680.00 \$
Réfrigération Pole Nord Ltée	R2013-12-318 - Contrat annuel d'entretien	294.67 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2014-01-005 - Quote part Janvier 2014	6 954.00 \$
SIUCQ-OMU	R2013-11-294 - Adhésion 2014	1 367.30 \$
SPAD	R2014-01-005 - Contribution annuelle - 1er versement	1 087.50 \$
Portes de Garage MB inc	R2014-01-015 - Réparation porte de garage voirie	2 179.64 \$
Portes de Garage MB inc	R2014-01-015 - Location plafolift pour réparation	172.46 \$
Lemire Suzie	Remboursement achat timbres pour taxation	724.34 \$
Ulverton	Répartition des droits d'imposition carrière/sablière	7 699.41 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES		105 705.63 \$

SALAIRES JANVIER 2014	
Salaires nets janvier 2014	21 267.57 \$
Remises provinciales janvier 2014	6 639.81 \$
Remises fédérales janvier 2014	2 888.42 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES JANVIER 2014	30 795.80 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER JANVIER 2014	20 966.10 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES JANVIER 2014	105 705.63 \$
TOTAL COMPTES À PAYER JANVIER 2014	157 467.53 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-027

5. ARCHIVAGE – LISTE DE DESTRUCTION

ATTENDU QUE l'article 7 de la Loi sur les archives, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents ;

ATTENDU QUE l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier ;

ATTENDU QUE l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public ;

ATTENDU QUE l'article 199 du Code municipal stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'approuver la liste de destruction des archives préparée par Line Pinault, datée du 2014-01-16 et d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière Suzie Lemire à procéder à la destruction de ces documents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-028

6. VENTE POUR TAXES 2014

ATTENDU QUE, en vertu Code municipal, les arrérages se prescrivent par deux (2) ans ;

ATTENDU QUE trois (3) avis de rappel ont déjà été envoyés par courrier régulier aux contribuables endettés envers la municipalité pour la période se terminant au 31 décembre 2013 ;

ATTENDU QUE la liste des personnes endettées envers la municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond avant le 6 mars 2014 en vue de vente pour non-paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu :

- Qu'un avis de rappel soit envoyé par courrier recommandé aux contribuables ayant un solde impayé en date du 31 décembre 2012, et ce, dans les plus brefs délais ;
- Que cet avis inclut aussi le solde impayé au 31 décembre 2013 ;
- Que les frais d'envoi par courrier recommandé soient facturés par fiche, aux propriétaires concernés ;
- Que la liste des personnes endettées envers la municipalité soit déposée et adoptée au conseil du mois de mars 2014 ;
- Que ladite liste soit acheminée à la MRC de Drummond dans les délais prescrits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-029

7. SUPRALOCAUX – VILLE DE DRUMMONDVILLE

ATTENDU le compte de taxes municipales 2014 de la ville de Drummondville indiquant notre contribution 2014 concernant l'entente intermunicipale relative au partage du financement des équipements, infrastructures, services et activités à caractère supralocal, d'une somme de 8 924 \$;

ATTENDU QUE cette somme est payable en 3 versements établis comme suit :

30 mars 2013	= 2 974.68 \$
30 juin 2013	= 2 974.66 \$
30 septembre 2013	= 2 674.66 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser les trois versements de notre contribution 2014, concernant l'entente intermunicipale relative au partage du financement des équipements, infrastructures, services et activités à caractère supralocal au montant total de 8 924 \$, devant être faits en trois (3) versements soit le 30 mars 2014, le 30 juin 2014 et le 30 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-030

8. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL - 2013

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 234 757 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu que la municipalité de L'Avenir informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-031

9. AFÉAS – GALA EXCELLENCE AU FÉMININ – AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE dans le cadre de la Journée internationale de la femme, l'AFÉAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) régionale Centre du Québec organise le Gala Excellence au féminin qui aura lieu le 7 mars ;

ATTENDU QUE l'AFÉAS de l'Avenir présente deux candidates de L'Avenir soit Madame Julie Gagnon dans la catégorie éducation et Madame Annie Boisvert dans la catégorie affaires ;

ATTENDU QUE l'AFÉAS demande une aide financière de 150 \$ afin d'aider à défrayer les coûts reliés à cet événement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'octroyer une aide financière de 150 \$ à l'AFÉAS de l'Avenir afin d'aider à défrayer les coûts reliés au Gala Excellence au féminin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-032

10. LOT 623 P DU - NOTAIRE

ATTENDU QUE la municipalité a acquis le lot 623 P DU suite à la vente pour non-paiement de taxes ;

ATTENDU QUE la MRC a fait l'adjudication du lot, mais non l'acte de vente qui doit être fait devant notaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à mandater un notaire afin de faire l'enregistrement de l'acte de vente du lot 623 P DU. Il est également résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire, et Madame Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-033

11. FÊTE DES VOISINS - INSCRIPTION

ATTENDU QUE Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé invite les municipalités à s'inscrire à la 9^e édition de la Fête des voisins qui aura lieu le 7 juin prochain ;

ATTENDU QU'en s'inscrivant à la Fête des voisins, la municipalité encourage les citoyens à mieux se connaître et à développer des liens d'entraide ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu que la Municipalité de L'Avenir s'inscrive à l'édition 2014 de la Fête des voisins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-034

12. FQM – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION

ATTENDU l'évolution des changements économiques, technologiques, sociaux et environnementaux ;

ATTENDU le rôle accru des municipalités dans la promotion de l'apprentissage auprès de la population adulte de leur territoire et qu'il existe un vaste mouvement internationale en ce sens ;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec, en collaboration avec l'institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), a mis en place une semaine visant la valorisation des adultes en formation, dans le cadre d'une initiative internationale de l'UNESCO ;

ATTENDU QU'une table régionale de coordination de la région administrative du centre du Québec existe pour mettre en place des activités régionales de valorisation de l'apprentissage dans le cadre de cette semaine ;

ATTENDU la volonté du conseil municipal de développer une culture de formation et de susciter la participation à cette semaine, en plus d'encourager les citoyennes et les citoyens de la municipalité à apprendre tout au long de la vie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'engager le conseil municipal à favoriser et à soutenir la formation de l'ensemble de son personnel salarié et élu. Il est aussi résolu de contribuer à la promotion de l'apprentissage au sein de sa population, tout au long de l'année, et en particulier à l'occasion de la Semaine québécoise des adultes en formation, du 29 mars au 6 avril 2014, en faisant connaître la semaine et ses activités dans la région. Il est aussi résolu de transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2014-02-035

13. ACHAT FÉVRIER 2014

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour février 2014

		Coût unit.	Qté	Total
<u>Matériel d'intervention</u>				
02 220 00 725	Adaptateur 6 po NH mâle à 4 po NH femelle	165.00 \$	1	165.00 \$
02 220 00 725	Clé de barrage et sac de fontainier pour 6208	142.00 \$	1	142.00 \$
02 220 00 725	Robinet de borne 2 1/2 po pour 608	236.00 \$	1	236.00 \$
02 220 00 725	Adaptateur 4 " Storz à 2 1/2 " QST femelle pour 6208	94.50 \$	1	94.50 \$
<u>Télécommunications</u>				
02 220 00 339	Radios portatifs avec micro haut-parleur étanche à l'eau (Remplacements des radios très usagés et manquants)	605.00 \$	3	1 815.00 \$
<u>Formation</u>				
02 220 00 670	Guide NFPA en désincarcération	90.00 \$	1	90.00 \$
<u>Caserne</u>				
02 220 00 522	Racloir à plancher	55.00 \$	2	110.00 \$
<u>Gestion (Congrès Association des chefs en sécurité incendie)</u>				
02 220 00 454	Inscription de Daniel Deak au congrès du 17 au 20 mai	425.00 \$	1	425.00 \$
02 220 00 454	Déplacements, hébergement, repas pour congrès à Montréal	1 400.00 \$	1	1 400.00 \$
Total de la demande				4 477.50 \$

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis que la participation au congrès annuel à l'Association des chefs en sécurité incendie pourrait être aux deux ans ;

ATTENDU le coût de la participation au congrès annuel ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats à l'exception de l'inscription au congrès annuel et les frais associés à la participation au congrès pour un montant de 1 825 \$. Il est donc résolu d'autoriser la demande d'achat totalisant un montant de 2 652.50 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-036

14. EMBAUCHE POMPIER ÉLIGIBLE – FÉLIX COURCHESNE

ATTENDU la résolution R 2013-12-322 concernant l'affichage du poste du pompier éligible ;

ATTENDU QUE suite à cet affichage, un seul candidat rencontrant les exigences s'est proposé soit le pompier Félix Courchesne ;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie, Monsieur Luc Côté, recommande la promotion de Monsieur Félix Courchesne au titre de pompier éligible aux fonctions de lieutenant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de nommer Monsieur Félix Courchesne au titre de pompier éligible aux fonctions de lieutenant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2014-02-037

15. DEMANDE DE RETRAIT DE PANNEAU – MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

ATTENDU QU'il n'y a pas de sentier de Quad (quatre roues) sur le territoire de la Municipalité de L'Avenir ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Lucien a installé un panneau en bordure de la rivière dirigeant le sentier de Quad vers la Municipalité de L'Avenir ;

ATTENDU QUE ce panneau induit en erreur les utilisateurs de ce sentier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu que la Municipalité de L'Avenir demande à la Municipalité de Saint-Lucien de retirer le panneau indiquant un sentier de Quad de l'autre côté de la rivière en direction de la Municipalité de L'Avenir.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2014-02-038

16. MANDAT ÉVALUATEUR

ATTENDU que la Municipalité de L'Avenir souhaite promouvoir le développement de la municipalité ;

ATTENDU QUE des lots situés en zones blanches dans le périmètre d'urbanisation sont propices au développement domiciliaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite faire l'évaluation de ces terrains ;

ATTENDU la soumission reçue de Cévimec-BTF au montant d'environ 1 500 \$ pour effectuer l'évaluation des terrains ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu de mandater la firme Cévimec-BTF, évaluateurs agréés, à faire l'évaluation des terrains en zones blanches situés dans le périmètre d'urbanisation pour un montant d'environ 1 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-039

17. MANDAT ARPENTEUR

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir souhaite promouvoir le développement domiciliaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mandater un arpenteur afin de connaître l'aménagement possible d'un développement domiciliaire dans la zone blanche située dans le périmètre d'urbanisation ;

ATTENDU QUE Monsieur Pierre Lachapelle, arpenteur-géomètre, peut faire un plan projet au coût d'environ 2 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de mandater Monsieur Pierre Lachapelle, arpenteur-géomètre à faire un plan projet pour un développement domiciliaire en zone blanche au coût d'environ 2 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-040

18. TRAVAUX COURS D'EAU GRAND RUISSEAU BRANCHE 33 – MANDAT MRC

ATTENDU la résolution R 2013-11-300 et la résolution R 2011-06-186 mandatant la MRC à effectuer des travaux d'entretien sur la branche #33 du Grand Ruisseau ;

ATTENDU QUE suite à ces demandes, la MRC de Drummond informe la municipalité qu'une caractérisation doit être effectuée puisqu'il y a un potentiel de milieu humide ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu que la Municipalité de L'Avenir mandate la MRC de Drummond à faire la caractérisation de milieux humides sur la branche 33 du Grand ruisseau,

Il est aussi résolu que la municipalité de L'Avenir s'engage à acquitter sur réception toutes factures que pourrait émettre la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans le dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-041

18. CONGRÈS DE LA COMBEQ – GILLES MAILLOUX

ATTENDU QUE le congrès de la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec) se tiendra le 1^{er} – 2 et 3 mai prochain ;

ATTENDU QUE lors du congrès, plusieurs formations sont offertes ;

ATTENDU QUE le coût d'inscription au congrès est de 550 \$ plus taxes applicables ;

ATTENDU QUE Monsieur Gilles Mailloux, inspecteur en urbanisme, a manifesté son intérêt à assister au congrès 2013 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir et la Municipalité de Saint-Majorique partageront les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas pour ce congrès ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser l'inspecteur en urbanisme, Gilles Mailloux, à s'inscrire à ce congrès et que la Municipalité de L'Avenir acquitte la moitié des frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas sur réception de la facture de la Municipalité de Saint-Majorique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2014-02-042

20. ENTRETIEN HIVERNAL – PISTE CYCLABLE

ATTENDU la résolution R 2013-12-332 concernant la disponibilité de 500 \$ pour l'entretien hivernal de la piste cyclable ;

ATTENDU QUE Monsieur Yves Prince a effectué le paiement de 200 \$ à Monsieur Alain Labonté pour l'entretien hivernal de la piste cyclable ;

ATTENDU le reçu émis par Monsieur Labonté ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à rembourser Monsieur Yves Prince pour le paiement de 200 \$ à Monsieur Alain Labonté pour l'entretien hivernal de la piste cyclable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2014-02-043

21. PROTOCOLE D'ENTENTE – FONDATION L'AVENIR EN HÉRITAGE

ATTENDU QUE la Municipalité croit au projet de la Maison de la Culture et à son rayonnement positif ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite établir un protocole d'entente afin de soutenir la Maison de la Culture en créant un partenariat juste et durable avec la Fondation l'Avenir en Héritage ;

ATTENDU QUE par ce protocole, la Municipalité s'engage à effectuer le déneigement du stationnement de la Maison de la Culture et de verser une subvention annuelle de 20 000 \$ réparti comme suit :

Fonctionnement et publicité	14 000 \$
Support local des fermières	1 200 \$
Fonctionnement camp de jour	4 000 \$
Sorties camp de jour	400 \$
Matériel camp de jour*	400 \$
Total	20 000 \$

ATTENDU QUE la subvention sera payable en quatre (4) versements de 5 000 \$ aux conditions stipulées dans l'entente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le protocole d'entente avec la Fondation L'Avenir en Héritage. Il est aussi résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire, et Madame Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-044

22. APPEL DE CANDIDATURE – COORDONNATEUR EN LOISIR

ATTENDU QUE la Municipalité constate un besoin d'effectif au niveau des loisirs ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite ouvrir un poste de coordonnateur en loisir à temps partiel tel que prévu au budget 2014 ;

ATTENDU QUE la personne travaillera d'une part au soutien des organismes et des bénévoles en loisir et d'autre part, agira à titre de responsable de l'organisation de programme et services de loisir de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de faire un appel de candidature pour le poste de coordonnateur en loisir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-045

23. RÉSEAU BIBLIO – FACTURE 2014

ATTENDU la facture reçue du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec (CRSBP) pour la contribution annuelle au montant de 6 933.33 plus taxes ;

ATTENDU QUE la contribution 2014 s'établit à 4.79 \$ par citoyen et que ce montant englobe la contribution de base et la cotisation dédiée au développement de la collection régionale pour un montant de 6 088.09 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE les frais d'accès de base et des frais de soutien Simba au coût de 845.24 \$ plus taxes s'ajoutent à cette contribution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par la conseillère Linda Thomas et résolu d'autoriser le paiement de la facture # 19499 du CRSBP au montant de 6 933.33 \$ plus taxes pour la contribution municipale 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-046

24. COMITÉ DES LOISIRS – SUBVENTION PROPANE

ATTENDU la résolution R2014-01-020 concernant la commandite de la municipalité pour 2 bouteilles de propane pour le Bal des Tuques ;

ATTENDU QUE le comité des Loisirs souhaite recevoir une commandite pour une bouteille supplémentaire portant la commandite à 3 bouteilles pour un montant total d'environ 375 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu que la Municipalité commandite le Comité des Loisirs une bouteille de propane supplémentaire soit un total de trois bouteilles pour un montant d'environ 375 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-02-047

25. COMITÉ DES LOISIRS – BAL DES TUQUES

ATTENDU la résolution R 2014-01-021 concernant la subvention versée pour le Bal des Tuques ;

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs demande une subvention supplémentaire de 2 000 \$ puisque plusieurs fournisseurs demandent le paiement en avance ou sur réception ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de verser un montant supplémentaire de 2 000 \$ au Comité des Loisirs pour l'organisation du Bal des Tuques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

25. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de janvier 2014 est remis à tous les conseillers.

26. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2014-02-048

27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, de lever la séance à **20 heures 45 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 3 mars 2014.